

# ATLANTIQUE NANTES CHINE

## FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021

NOM : ..... PRENOM : .....

Nom de l'émetteur du chèque (si différent) : .....

Pour un enfant, indiquer les NOM, PRENOM et Date de naissance de l'enfant : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... Téléphone .....

Commentaires (facultatif) :

Je souhaite m'inscrire aux activités suivantes pour l'année 2020-2021 (cocher la ou les activités souhaitées).  
Faire un chèque pour l'adhésion ET 1 ou 3 chèques pour les activités (à l'ordre d'Atlantique Nantes Chine) :

1°) Adhésion					Tarif normal	Tarif Réduit Etudiant -26 ans / Chômeur (sur justificatif)	Facilités de paiement en 3 chèques :	
ADHESION	<input type="checkbox"/> Simple <input type="checkbox"/> Couple				30 50	9		
2°) Activités								
		Durée	Lieu	Tarif normal	Tarif Réduit	Tarif normal	Tarif réduit	
COURS	<input type="checkbox"/> Mandarin Débutant	30 cours, 45h au total	Lycée Jules Verne	321	219	3 x 107	3 x 73	
COURS	<input type="checkbox"/> Mandarin Faux débutant	30 cours, 45h au total	Lycée Jules Verne	342	243	3 x 114	3 x 81	
	<input type="checkbox"/> Mandarin Intermédiaire							
	<input type="checkbox"/> Mandarin Avancé							
COURS ENFANTS	<input type="checkbox"/> enfants de - 6 ans	30 cours, 30h au total	Centre Soleil Levant	159	132	3 x 53	3 x 44	
	<input type="checkbox"/> enfants de + 6 ans	30 cours, 30h au total	Salle de l'Egalité	186	156	3 x 62	3 x 52	
CALLIGRAPHIE	<input type="checkbox"/>	9 séances, 27h au total	Cigarière, La Manu	243	153	3 x 81	3 x 51	
PEINTURE	<input type="checkbox"/>	9 séances, 27h au total	Cigarière, La Manu	258	189	3 x 86	3 x 63	
CALLIGRAPHIE /PEINTURE		CARTE DE 5 COURS valable un an		150				
CLUB DE LECTURE	<input type="checkbox"/>			gratuit				

Si vous vous inscrivez à deux activités, un rabais de 10% est accordé pour la seconde activité.

Je souhaite m'impliquer dans l'organisation de l'association.

***L'inscription est considérée comme définitive à compter du 1er novembre et la totalité des droits d'inscription est due. Aucun remboursement n'est effectué en cas d'abandon sauf cas exceptionnels (déménagement, maladie) sur présentation d'un justificatif et demande écrite au Président de l'association. Chèques prélevés vers le 15/10, 15/01, 15/04***

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, contactez le secrétariat de l'association.